

## MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024

Considérant que le sport occupe une place importante dans notre société et qu'il permet à chacun l'épanouissement personnel et le partage d'émotions.

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles le Département de la Vienne est attaché.

Considérant que la Ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, cette candidature pouvant avoir un impact considérable pour l'ensemble du territoire métropolitain et de l'outre-mer, au travers des lieux d'épreuves sportives, des centres d'entraînement, de l'accueil des équipes de l'ensemble des nations et 2 millions de spectateurs.

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura également des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par les départements en ce domaine et que par conséquent cet événement constitue également un véritable enjeu économique et touristique pour nos territoires.

**Apporte** son soutien à la candidature de la Ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024 et d'émettre le vœu que cette candidature, qui représente toute la France, soit retenu par le Comité International Olympique.